conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: Date d'impression Date de dernière parution: -

1.0 17.07.2019 05.10.2020 Date de la première version publiée:

17.07.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Revêtement à base de résine polyuréthane en phase solvant

mélange

Restrictions d'emploi recom- : en cas d'utilisation adéquate - aucune

mandées

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : DAW Belgium B.V./S.R.L.

Koeltorenlaan 2 3550 Heusden-Zolder

Téléphone : +3211605630 Téléfax : +3211525607 Adresse e-mail Personne : info@caparol.be

responsable/émettrice

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence 1 : Centre Antipoisons +32 70 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement : Attention

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: Date d'impression Date de dernière parution: -

1.0 17.07.2019 05.10.2020 Date de la première version publiée:

17.07.2019

Mentions de danger : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposi-

tion le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention:

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vête-

ments.

P280 Porter des gants de protection/ un équipement de pro-

tection des yeux.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: La-

ver abondamment à l'eau et au savon.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-

isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Peinture laque acrylique en phase aqueuse

Composants

| Nom Chimique | NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistre- ment | Classification | Concentration (% w/w) |
|-------------------------------|--|--|--------------------------|
| 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one | 2634-33-5 220-120-9 613-088-00-6 01-2120761540-60 | Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Acute Tox. 2; H330 Facteur M (Aigu): 1 Facteur M (Chronique): 1 | >= 0,0025 - < 0,025 |
| 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one | 2682-20-4 | Acute Tox. 2; H330 | >= 0,0025 - < |
| | 220-239-6 | Acute Tox. 3; H311 | 0,025 |

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: Date d'impression Date de dernière parution: -

1.0 17.07.2019 05.10.2020 Date de la première version publiée:

17.07.2019

| mélange de: 5-chloro-2-méthyl- 2H-isothiazol-3-one [No. CE 247- | 01-2120764690-50 55965-84-9 | Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Aigu): 10 Facteur M (Chronique): 1 Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 | < 0,0002 |
|--|--|--|--------------|
| 500-7] et de 2-méthyl-2H- isothiazol-3-one [No. CE 220-239- 6] (3:1) | 613-167-00-5 01-2120764691-48 | Acute Tox. 2; H310 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Aigu): 100 Facteur M (Chro- | |
| Substances avec limite d'exposition | sur le lieu de travail : | nique): 10 | |
| dioxyde de titane | 13463-67-7 | | >= 20 - < 30 |
| dioxydd dd ffario | 236-675-5 01-2119489379-17 | | 7-20 (00 |
| acide silicique, sel d'aluminium et de sodium | 1344-00-9 215-684-8 01-2119429887-22 | | >= 1 - < 10 |

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Le secouriste doit se protéger.

S'éloigner de la zone dangereuse.

Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un

médecin.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin trai-

tant.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'ar-

rêt respiratoire. Appeler un médecin.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: 1.0 17.07.2019

Date d'impression 05.10.2020

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

17.07.2019

En cas de contact avec la

peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

En cas de contact avec les

yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être faci-

lement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

En cas d'ingestion accidentelle consulter immédiatement un

médecin.

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appro-

priés

Dioxyde de carbone (CO2)

Mousse

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappro-

priés

Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trou-

vant à proximité de la source d'incendie.

En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux

peuvent se former, comme:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée).

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire

autonome.

Information supplémentaire : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fu-

mées.

Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version 1.0

Date de révision: 17.07.2019

Date d'impression 05.10.2020

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

17.07.2019

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Enlever toute source d'ignition.

Assurer une ventilation adéquate.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des

masques appropriés et agréés.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les

égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Contenir le déversement, absorber avec des matières absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un conteneur en vue d'une élimination conforme à la réglementation locale / natio-

nale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Équipement de protection individuel, voir section 8., Pour d'autres informations voir Section 7 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipula: : tion sans danger

Contient des isocyanates. Respecter les conseils du fabricant. Le produit liquide peut irriter la peau et la voie respiratoire, sensibiliser et provoquer des réactions allergiques. Assurer un apport d'air fraîche pendant et après l'application. Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas appliquer en projection. Des per-

sonnes allergiques et de personnes ayant une tendance d'avoir des maladies des voies respiratoires ne peuvent pas

être soumis à travailler avec ce produit.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition profession-

nelle (voir chapitre 8).

Équipement de protection individuel, voir section 8.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: Date d'impression Date de dernière parution: -

1.0 17.07.2019 05.10.2020 Date de la première version publiée:

17.07.2019

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explo-

sion

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étin-

celles, des flammes nues et de toute autre source

d'inflammation. Ne pas fumer. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peu-

vent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se

laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Entreposer séparément

les vêtements de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver à des températures comprises entre 5 °C et 25 °C dans un endroit sec et bien ventilé, à l'écart de sources de chaleur, d'ignition et de la lumière du soleil directe. Conserver dans le conteneur

d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Veuillez respecter les fiches techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | NoCAS | Type de valeur (Type d'exposi- tion) | Paramètres de contrôle | Base |
|---|------------|--|------------------------|--------|
| dioxyde de titane | 13463-67-7 | VLE 8 hr | 10 mg/m3 | BE OEL |
| acide silicique, sel d'aluminium et de sodium | 1344-00-9 | VLE 8 hr (alvéo- laire) | 1 mg/m3 (Aluminium) | BE OEL |

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation | Voies d'exposi- | Effets potentiels sur | Valeur |
|----------------------|-------------|-----------------|-----------------------|--------------|
| | finale | tion | la santé | |
| dioxyde de titane | Consomma- | Ingestion | Long terme - effets | 700,00 mg/kg |
| | teurs | | systémiques | p.c./jour |
| propane-1,2-diol | Consomma- | Inhalation | Long terme - effets | 50,00 mg/m3 |
| | teurs | | systémiques | |
| | Consomma- | Inhalation | Long terme - effets | 10,00 mg/m3 |
| | teurs | | locaux | |
| | Consomma- | Inhalation | Long terme - effets | 250,00 mg/m3 |
| | teurs | | systémiques | |
| 1-(2-butoxy-1- | Consomma- | Inhalation | Long terme - effets | 1,20 mg/m3 |
| méthy- | teurs | | systémiques | |
| lethoxy)propane-2-ol | | | | |
| | Consomma- | Ingestion | Long terme - effets | 7,50 mg/kg |

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: Date d'impression Date de dernière parution: -

1.0 17.07.2019 05.10.2020 Date de la première version publiée:

17.07.2019

| teurs | | systémiques | p.c./jour |
|-----------|-----------------|---------------------|------------|
| Consomma- | Contact avec la | Long terme - effets | 1,10 mg/kg |
| teurs | peau | systémiques | p.c./jour |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|---|--------------------------------------|------------------|
| dioxyde de titane | Station de traitement des eaux usées | 100 mg/l |
| | Eau douce | 0,184 mg/l |
| | Sol | 100 mg/kg poids |
| | | sec (p.s.) |
| | Eau de mer | 0,0184 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 1000 mg/kg |
| | | poids sec (p.s.) |
| | Sédiment marin | 100 mg/kg poids |
| | | sec (p.s.) |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 0,193 mg/l |
| propane-1,2-diol | Sédiment marin | 57,2 mg/kg poids |
| | | sec (p.s.) |
| | Sol | 50 mg/kg poids |
| | | sec (p.s.) |
| | Eau de mer | 26 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 572 mg/kg poids |
| | | sec (p.s.) |
| | Eau douce | 260 mg/l |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 183 mg/l |
| | Station de traitement des eaux usées | 20000 mg/l |
| 1-(2-butoxy-1- méthylethoxy)propane-2-ol | Station de traitement des eaux usées | 100 mg/l |
| | Eau douce | 0,519 mg/l |
| | Sol | 0,287 mg/kg |
| | | poids sec (p.s.) |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 5,19 mg/l |
| | Sédiment d'eau douce | 2,96 mg/kg poids |
| | | sec (p.s.) |
| | Eau de mer | 0,0519 mg/l |
| | Sédiment marin | 0,296 mg/kg |
| | | poids sec (p.s.) |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Épaisseur du gant : 0,3 mm Indice de protection : Classe 3 Temps d'utilisation : 30 min

Remarques : Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Net-

toyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre

signe de dégradation ou de perméabilité chimique.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version 1.0

Date de révision: 17.07.2019

Date d'impression 05.10.2020

Date de dernière parution: Date de la première version publiée:

17.07.2019

Protection de la peau et du

corps

Des vêtements supplémentaires doivent être utilisés selon la tâche à accomplir (des manchons, un tablier, des gants à manchette, une combinaison jetable, par exemple) afin d'éviter les surfaces exposées de la peau.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Vêtements de protection à manches longues

Chaussures de sécurité

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le

produit.

Protection respiratoire : Penda

Pendant l'application en projection: Ne pas respirer les brouil-

lards.Utiliser filtre combiné A2/P2.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide

Couleur : Donnée non disponible

Odeur : Donnée non disponible

Seuil olfactif : Non pertinent

pH : non déterminé

Point de fusion/point de con-

gélation

non déterminé

Point/intervalle d'ébullition : non déterminé

Point d'éclair : Non applicable

Taux d'évaporation : Non applicable

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

non déterminé

Limite d'explosivité, inférieure : / Limite d'inflammabilité infé-

rieure

non déterminé

Pression de vapeur : non déterminé

Densité de vapeur relative : non déterminé

Densité relative : non déterminé

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version 1.0

Date de révision: 17.07.2019

Date d'impression 05.10.2020

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

17.07.2019

Densité

,

1,2600 g/cm3

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: non déterminé

Température d'autoinflammabilité

non déterminé

Température de décomposi-

tion

Non applicable

Viscosité

Viscosité, dynamique

Donnée non disponible

Propriétés explosives

: Non applicable

Propriétés comburantes

Non applicable

9.2 Autres informations

Inflammabilité (liquides) : I

Entretient la combustion

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses

Le mélange réagit lentement au contact de l'eau et il se dé-

gage du dioxyde de carbone.

Les amines et alcools provoquent des réactions exother-

miques.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protéger du gel, de la chaleur et du soleil.

Exposition à la vapeur d'eau.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Incompatible avec des acides et des bases.

Incompatible avec des agents oxydants.

Amines

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: 1.0 17.07.2019

Date d'impression 05.10.2020

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

17.07.2019

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

Remarques: Compte tenu des données disponibles, les cri-

tères de classification ne sont pas remplis.

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 532 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): 0,4 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 120 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat): 0,145 mg/l Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Remarques: voir texte créé par l'utilisateur

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2Hisothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1):

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat): 66 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

CL50 (Rat): 0,17 mg/l Toxicité aiguë par inhalation

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cuta-

née

DL50 (Rat): > 141 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: 1.0 17.07.2019

Date d'impression 05.10.2020

Date de dernière parution: -

Date de la première version publiée:

17.07.2019

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le

produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la

peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le

produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Produit:

Remarques : A un effet sensibilisant.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

tiques

Remarques: Donnée non disponible

Composants:

1,2-benzisothiazol-3(2H)-one:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

: 1

Facteur M (Toxicité chro-

: 1

nique pour le milieu aqua-

tique)

2-méthyl-2H-isothiazole-3-one:

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

: 1

tique)

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1):

Facteur M (Toxicité aiguë : 100

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version 1.0

Date de révision: 17.07.2019

Date d'impression 05.10.2020

Date de dernière parution: -Date de la première version publiée: 17.07.2019

pour le milieu aquatique)

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aqua-

tique)

10

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1):

Coefficient de partage: n-

log Pow: <= 0.71

octanol/eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique sup-

plémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu pro-

fessionnelle.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Déposer le contenu et l'emballage conformément à la règlementation locale, régionale et nationale en vigueur dans une déchetterie.

Les déchets ne doivent pas être évacués par l'eau partant dans les égouts.

Des résidus de produit non durcis et des emballages non nettoyés sont à traiter comme des déchets dangereux.

Résidus : épaissir la matière avec un durcisseur et éliminer

comme un déchet de peintures. Des résidus de produit non durcis et des emballages non net-

toyés sont à traiter comme des déchets dangereux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Agua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: Date d'impression Date de dernière parution: -

05.10.2020 1.0 17.07.2019 Date de la première version publiée:

17.07.2019

Emballages contaminés Ne recycler que les emballages vides.

produit usagé Code des déchets

> 080111*, déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques Produit non dangereux au sens des réglementations pour le

> transport. voir section 6-8

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). Ce produit est un mélange et ne contient pas de substances classées extrêmement préoccupantes à un taux égal ou supérieur à 0.1 %.De ce fait, aucun scenario d'exposition ni aucune évaluation de la sécurité chimique ne doit être établis.

REACH - Liste des substances soumises à autorisation

(Annexe XIV)

Aucun(e)

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII)

: Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: Date d'impression Date de dernière parution: -

1.0 17.07.2019 05.10.2020 Date de la première version publiée:

17.07.2019

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Composés organiques vola: Directive 2004/42/CE

< 9 %

< 110 g/l

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H301 : Toxique en cas d'ingestion. H302 : Nocif en cas d'ingestion. H310 : Mortel par contact cutané. H311 : Toxique par contact cutané.

H314 : Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

H315
H317
H318
Provoque une irritation cutanée.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Provoque de graves lésions des yeux.

H330 : Mortel par inhalation.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Dam.
Skin Corr.
Skin Irrit.
Skin Sens.
Lésions oculaires graves
Corrosion cutanée
Irritation cutanée
Sensibilisation cutanée

BE OEL : Valeurs limites d'exposition professionnelle

BE OEL / VLE 8 hr : Valeur limite

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AlCS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme det (Plustitut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EMS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; l'ARC - Centre

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Capacryl Aqua 2K PU Basis Weiss

Version Date de révision: 1.0 17.07.2019

Date d'impression 05.10.2020

Date de dernière parution: -Date de la première version publiée: 17.07.2019

international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KEC1 - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Conventition internationale pour la prévention de la pollution par les navivers; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration on observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Un

Information supplémentaire

Classification du mélange:

Procédure de classification:

Méthode de calcul

Skin Sens. 1 H317

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

REACH information

Conformément à notre obligation légale, nous appliquons la directive REACH (EG Nr. 1907/2006) pour l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et restriction des substances chimiques Nous adapterons actualiserons régulièrement nos fiches de données de sécurité selon les renseignements mis à disposition de nos fournisseurs. Comme d'habitude, nous vous tenons informé sur les modifications.

En ce qui concerne REACH, nous vous informons que nous sommes un utilisateur et que nous ne demandons aucun enregistrement propre à nous et que nous dépendons des renseignements de nos fournisseur. Dès que ces données sont disponibles, nous adapterons nos fiches de données de sécurité. En fonction du délai d'enregistrement des substances contenues, la mise à jour peut se faire dans la période transitoire entre le 01.12.2010 et 01.06.2018.

BE / FR